

## Compte rendu de séance

### Séance du 20 Décembre 2016

L' an 2016 et le 20 Décembre à 08 heures 30 minutes , le Conseil communautaire de cet EPCI, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle de réunion de l'EPCI sous la présidence de  
VAN REMOORTERE Eric Président

**Présents** : M. VAN REMOORTERE Eric, Président, Mmes : BOURSIER Magali, DELAGE Nadine, MALOT Emmanuelle, PEPION Clarisse, PONROY Marie-Agnès, ROBERT Florence, SAUGET Nicole, MM : BARACHET Alain, CHEVALLET MICHEL, COMPAIN Yanick, GAUTHIER René, GOMET Alain, LABLANCHE Francis, LAPOUMEROULIE Dominique, MADROLLES François, PIERREL Olivier, PION Luc, RIOLET Guy, THENOT Daniel, THIBAULT Jean-Claude, TRICARD Jacques

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme JEAN Paule à M. VAN REMOORTERE Eric, M. QUANTIN Jean-Philippe à M. PION Luc

Excusé(s) : MM : PION Gérard, RABATE Nicolas

Absent(s) : Mme GAULTIER Elisabeth, MM : COMTE BERNARD, HUBER Patrick, LABANNE Jean-Pierre, PUARD Philippe

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 31
- Présents : 22

**Date de la convocation** : 20/12/2016

**Date d'affichage** : 20/12/2016

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BOURSIER Magali

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

– DM/52016 - 2016\_75

- **DM/52016**

réf : 2016\_75

Mr le président explique que la DM proposée porte sur trois éléments  
-Régularisation du montant prévu dans le budget concernant les AC  
-Régularisation des ventes du restaurant d'aïze et de la SCI des noyers  
-Transfert du FCTVA partie fonctionnement

Régularisation des AC  
Besoin en fonctionnement au 73921 de 493€  
Dépenses imprévues - 493€

Régularisation du FCTVA (fonctionnement)  
Investissement - 13 212.7€ au 102291

Fonctionnement + 13 212.7 au 777

Vente restaurant Aize et SCI des noyers  
Investissement - 84 726.77 au 1676

Fonctionnement + 84 726.77 au 752

En conséquence, Mr le président propose la DM suivante:

**FONCTIONNEMENT**

D-73921 +493€

D-022 -493€

D-023 + 97 939.47€

R-777 +13 212.70€

R-752 +84 726.77€

**INVESTISSEMENT**

D-102291 +13 212.7€

D-1676 +84 726.77€

R-021 +97 939.47€

Après avoir entendu l'exposé de Mr le président, le conseil accepte à l'unanimité la décision modificative telle que proposé.

A l'unanimité (pour : 24 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

**Complément de compte-rendu:**

Séance levée à: 9:00

20/12/2016

Au siège social de l'EPCI, le

Le Président

